

Le comité local de la FNACA en assemblée générale



Le comité local de la FNACA en assemblée générale

Le vendredi 1er mars s'est tenue l'Assemblée Générale du Comité FNACA de Valence-sur-Baïse.

Le Président Pierre Larroche a remercié Marie-Thérèse Broca-Lannaud, maire de la commune et Jean Caperan, président du Comité Départemental de la FNACA, ainsi que tous les présents.

Une minute de silence a été observée pour les camarades disparus : Claude Gracia, Claude Passoni et André Bouteville .

Puis l'assemblée est passée à l'ordre du jour.

Les rapports d'activité et financier ont été présentés et votés à l'unanimité.

Le rapport moral a souligné le vieillissement de nos adhérents et l'amenuisement des troupes.

Les porte-drapeaux Roger Gracia, Michel Della-Vedove et Sylvain Caillavet ont été félicités pour leur dévouement, lors des diverses cérémonies.

Le président a également remercié les maires des trois communes : Valence-sur-Baïse, Maignaut-Tauzia et Mansencôme pour leur soutien financier.

Le président rappelle que l'aide sociale, au sein du Comité est active, et que chacun des membres rencontrant des difficultés doit se signaler auprès du bureau, afin qu'une aide puisse être apportée.

Il est suggéré d'organiser une sortie au Musée des Anciens Combattants de Brugnens au cours de l'année 2019.

Le renouvellement du repas d'été a été soumis à réflexion.

Le montant de la cotisation reste inchangé pour l'année 2020 (22,50 €)

Le président informe de la tenue du prochain Congrès Départemental, à Castelnaud d'Auzan, le 14 avril.

Le Comité de Valence propose que les lettres des camarades FNACA adressées au Président de la République soient centralisées et expédiées par le comité.

Jean Caperan rappelle que les Comités FNACA ont pour objet : l'Amitié, la Solidarité et le Souvenir.

L'assemblée s'est clôturée autour du verre de l'amitié puis du repas pris en commun au restaurant La Table d'Emma, à Valence-sur-Baïse.



DSCF0082 FNACA.jpg